

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 15/2017

Séance du 08 juin 2017

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – VIREMENT DE CREDITS.**

Nombre de membres : 9  
 Afférents au conseil : 9  
 En exercice : 9

Date de la convocation : 30/05/2017  
 Date d'affichage : 30/05/2017  
 Ayant délibéré : 7  
 Votés Pour : 7  
 Votés Contre : 0  
 Abstentions : 0

L'an deux mil dix-sept, le huit à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur MARTINO Enzo a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. BRUNETTI Alain
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. MANTESE Jean-François
M. POLI Jean-Baptiste	
Mme OBENOUS née DURAND Isabelle	Etaient absents
M. MARTINO Enzo	Mme GUIQUET Sandra
	M. POLI Pierre-Antoine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits afin de procéder au remboursement d'une partie de l'avance DGE 2008 relative aux travaux de réhabilitation de la maison communale (cf titre de perception de la Préfecture de Corse du Sud à l'encontre de la Commune d'Olivese).

- **Vu** le Budget Primitif 2017.
- **Vu** le titre de perception émis par la Préfecture de Corse du Sud à l'encontre de la Commune d'Olivese concernant le remboursement d'une partie de l'avance DGE 2008.
- **Considérant** que le remboursement visé ci-dessus pas prévue au budget primitif 2017 d'une part et que cette opération ne fait pas apparaitre de dépenses supplémentaires au Budget Primitif d'autre part.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131 : Bâtiments publics	15 603,00 €	
Total D 21 : Immobilisations corporelles	<b>15 603,00 €</b>	
D 1341 : Dotations des Territoires Ruraux		15 603,00 €
Total D 13 : Subventions d'investissements		<b>15 603,00 €</b>

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2017 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,  
Le 08 juin 2017

Le Maire

Jean-Luc MILLO

